



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

salariés

Question écrite n° 108548

Texte de la question

M. Georges Mothron attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le projet de loi visant à mettre en place dans les entreprises de plus de 50 salariés qui ont connu une augmentation de leurs dividendes en 2010 une prime obligatoire. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer le pourcentage d'entreprises susceptibles de verser une telle prime et combien de salariés seraient concernés.

Données clés

Auteur : [M. Georges Mothron](#)

Circonscription : Val-d'Oise (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 108548

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mai 2011, page 4950

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)